

Précarisation du séjour, régression des droits fondamentaux

Journée d'étude du Gisti – 1^{er} décembre 2014

9h – 18h

Salle de la CFDT, 2 bd de la Villette 75019 Paris (M° Belleville)

Présentation. Le sort des personnes étrangères établies en France est certes moins dramatique que celui des migrant·e·s auxquels les États s'efforcent de barrer à tout prix l'accès au territoire européen avec les conséquences meurtrières que l'on sait. Pourtant, le sort des un·e·s ne peut être dissocié de celui des autres. Pour une partie de la population du monde à qui on refuse la liberté de circuler, la précarité est la norme : dans les pays que les migrant·e·s quittent, pendant le voyage, mais aussi à l'arrivée. Il y a, de fait, une continuité entre la fermeture des frontières, la politique des visas, la lutte contre l'immigration irrégulière, les règles qui régissent le droit au séjour et ne reconnaissent qu'une possibilité précaire de s'installer.

Or l'examen de la législation et des pratiques montre qu'au lieu de s'améliorer, la situation des immigré·e·s dans les pays d'accueil s'est détériorée au cours des trente années écoulées, notamment en France où les avancées de la loi de 1984 créant la carte de résident ont été progressivement remises en cause.

Analyser la précarisation du droit au séjour et ses répercussions négatives sur l'exercice d'un ensemble de droits fondamentaux, c'est une autre façon d'éclairer la division/discrimination entre ceux et celles qui ont le droit d'être « bien quelque part » et les autres.

9h-9h30 : accueil des participant·e·s

9h30-9h45 : introduction, Stéphane Maugendre, président du Gisti

9h45-11h

→ **Une brève histoire des cartes de séjour : 1945-2014**

Danièle Lochak, juriste, professeur émérite de l'université Paris Ouest-Nanterre La Défense

→ **La preuve par les chiffres de la précarisation du séjour**

Alexis Spire, sociologue, directeur de recherche au CNRS

→ **Vous avez dit intégration ?**

Nicolas Ferran, responsable juridique de l'Observatoire international des prisons (OIP), membre fondateur de l'association « Amoureux au ban public »

11h-11h15 : pause

11h15-12h30 : débat

12h30-14h : déjeuner libre

14h-15h00

→ **Sous l'œil de l'administration : l'obsession des papiers et des contrôles**

Martine Vernier, militante au Réseau Éducation sans frontières (RESF)

→ **Droits déniés, droits entravés**

Antoine Math, chercheur à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES)

15h-15h45 : débat

15h45-16h : pause

16h-16h45

→ **Une exception française ?**

- La situation en Italie : Cristina Brovia, doctorante aux universités de Turin et Paris-Panthéon-Sorbonne

- La situation en Belgique : Coralie Hublau, juriste à Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers (Ciré)

16h45-17h30 : débat

17h30 : conclusion, Nathalie Ferré, présidente honoraire du Gisti